



Piscines et Spas POSEIDON inc.

Tél. : 450-468-7378

475 Le Breton, Longueuil, Qc, J4G 1R9

Site web : <http://www.psposeidon.com> - Courriel : info@psposeidon.com

Politique de Garantie Pentair/Sta-Rite

La **garantie générale** des produits Pentair et/ou Sta-Rite se définit comme étant **complète pour une période d'un (1) an sur toute pièce défectueuse**. Tout remplacement devant être fait sur les pièces est sans frais dans un délai de 3-4 jours ouvrables et selon la disponibilité des pièces de remplacement. Le client sera averti de tout délai le concernant.

Des **garanties spécifiques** s'appliquent pour ces catégories de produits :

- **Pompe** : 1 an, 30 jours sur les joints d'étanchéités.
- **Filtreur** : 1 an.
- **Chauffe-Eau** : 2 ans usage résidentiel, 1 an usage commercial.
- **Système au sel Intellichlor** : 3 ans.
- **Pièces Pentair** : 30 jours.

Achat avec service technique : Toute installation faite par Poseidon et ses techniciens est garantie pour les pièces, main d'œuvre et déplacement selon les politiques de l'entreprise et la garantie du produit Pentair ou Sta-Rite. À noter, des frais de déplacement, main d'œuvre et/ou pièce(s) peuvent être chargés si le problème s'avère être d'origine externe au produit sous garantie et qu'un appel de service avait été placé pour celui-ci et/ou pour toute autre raison.

Achat en magasin : La garantie s'applique telle que mentionnée ci-haut sans frais si le système est apporté chez Poseidon pour être réparé. Par contre, le client sera chargé pour la main d'œuvre et le déplacement s'il fait un appel de service pour désinstaller et/ou réinstaller le système défectueux (main d'œuvre de la réparation demeure sans frais).

Politique Poseidon

Les politiques de Poseidon ont priorités sur celles du manufacturier. Lorsqu'une installation est effectuée, le client doit lire attentivement le rapport de visite et inspecter les travaux qui ont été achevés et nous rapporter toute défektivité dans la main d'œuvre dans les 3 jours suivants le service, autrement l'ouvrage sera considéré à votre entière satisfaction. Nous garantissons nos travaux contre tout vice ou malfaçon pour une période de trois (3) mois suivant la fin de ceux-ci. Aucune pièce et/ou système équivalent ne sera installé pendant l'attente de pièces de rechange. De plus, nous ne garantissons d'aucune façon la qualité de votre eau, les problèmes causés par la chimie de votre eau, d'abus de produits chimiques ou la mauvaise utilisation d'équipement. Les garanties sont sujettes à des changements sans préavis. Poseidon se réserve le droit de refuser d'appliquer la garantie si l'utilisation du produit est faite de façon abusive, commerciale ou hors-norme. **Des frais fixes de 100\$ peuvent être chargés au client** pour le remplacement des pièces durant la période de garantie.